

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3186 - Mercredi 27 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CHU EL-MAAROUF

## Première pelle, par les autorités



POLITIQUE

### Mohamed Said Fazul confirme son soutien à Azali

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Juin 2018

Lever du soleil:  
06h 27mn  
Coucher du soleil:  
17h 52mn

Fajr : 05h 14mn  
Dhouhr : 12h 13mn  
Ansr : 15h 07mn  
Maghrib: 17h 55mn  
Incha: 19h 09mn



## POLITIQUE

## Le FD dénonce des « dérives autoritaires »

*Le bureau du Front démocratique dénonce les dérives autoritaires du régime. Lors d'un point de presse, les dirigeants du FD ont condamné avec fermeté les arrestations du « frère Moustafa Saïd Cheikh », Ahmed Mohamed Wadaane et Ibrahim Abdourazakou, survenues vendredi dernier lors d'une marche pacifique la sortie de la Mosquée Alqasmy de Moroni.*

Tous disent constater que l'armée ne répond qu'aux ordres du président au lieu de la protection des concitoyens. « La dictature rampante du régime franchit chaque semaine un palier de trop au vu de la brutalité avec laquelle les manifestations pacifiques organisées par l'opposition dans différents villes et villages du pays sont réprimées », lit-on dans une déclaration du bureau exécutif national du Front Démocratique (FD). Des répressions jugées humiliantes par la majorité des Comoriens et qui rappelle l'époque

sombre des mercenaires. Pour beaucoup, Moustoifa Saïd Cheikh ne mérite pas un tel traitement. Lui qui a lutté, s'est battu en sacrifiant une partie de sa vie pour cette « démocratie » tant prônée par le régime en place et toute la classe politique comorienne.

Pour le bureau exécutif national du FD, « le régime en place cultive le mensonge d'Etat quand il prétend promouvoir l'Etat de droit et la démocratie ». La déclaration revient sur la tenue des « Assises Nationales » qui devaient servir à tirer les leçons de 43 ans d'indépendance et qui, malgré cela, tirent le pays vers les pratiques de l'époque Bob Denard. « La méthode utilisée par les Forces de répression ont visé à faire mal et à humilier des adversaires politiques comme des vulgaires malfaiteurs », lit-on dans la même déclaration.

« Nous sommes gouvernés par un régime dictatorial », regrette le bureau du FD lors du point de presse. Halidi Ahmed Abdou, membre de la direction nationale, a rappelé

que les pratiques actuelles viennent confirmer l'autoritarisme témoigné par le régime depuis son installation en mai 2016. « Faut-il rappeler que dès les premiers mois de son installation, le régime du Colonel Azali avait commencé à restreindre les libertés, à commencer par celle d'expression ? », ont lancé les membres du bureau, citant le cas de la station La Baraka-Fm et son animateur phare, Abdallah Agwa, interdit d'émettre.

Pour le FD, il ne saurait tolérer qu'une nouvelle dictature s'instaure durablement dans le pays après de longues années de luttes pour la libération nationale effective, la réunification du pays et le progrès économique et social. Pour les conférenciers, le peuple se doit de réagir. « Nous, Front Démocratique, appelons le peuple comorien, à s'unir pour protéger notre liberté, de renforcer le combat, encourager les luttes pour le développement du pays et cela avec civisme et patriotisme car sans liberté, pas de développement possible », lance Halidi



Les membres du bureau du FD en conférence de presse

Ahmed Abdou.

« Nous devons lutter contre toute forme de tyrannie, nous devons lutter pour une liberté prospère, un Etat de droit garanti et une démocratie fiable! », poursuit-il. Pour finir, le bureau du FD appelle le régime à libérer, sans conditions, « les prisonniers politiques » quels qu'ils soient, fussent-ils condamnés

avec sursis, et à mettre fin aux pratiques autoritaires, contraires aux libertés démocratiques et à l'Etat de droit. Le FD se réjouit du grand mouvement de solidarité envers les victimes et la dénonciation de toute forme de répression.

A.O Yazid

### RÉFÉRENDUM DU 30 JUILLET

## L'exécutif de Ngazidja soutient la position du vice-président Djaffar

L'Exécutif de Ngazidja a annoncé soutenir le vice-président Djaffar après que ce dernier ait

déclaré se désolidariser du gouvernement sur la question du référendum. Issihaka Mdahoma, porte-parole du

gouvernorat de Ngazidja, préfère lui parler d'une décision présidentielle portant changement de la Constitution

de l'Union des Comores ». « Djaffar Ahmed Saïd a honoré l'île de Ngazidja. Il n'avait de compte à rendre qu'aux Wangazidja qui lui avaient confié cette charge. Il n'avait pas d'autre solution que de les rejoindre », a déclaré vendredi, le porte-parole de l'Exécutif de Ngazidja lors d'un point de presse.

Pour Issihaka Mdahoma, il y a clairement violation de la Constitution dans le processus engagé par le président de la République pour modifier la Constitution. « Un homme comme Djaffar, juriste de formation, ne peut se laisser bernier alors qu'il a prêté serment et juré de respecter la Constitution et n'agir que pour l'intérêt général », dira-t-il du vice-président d'Azali Assoumani.

Alors que le 30 juillet, les Comoriens sont appelés aux urnes pour un scrutin référendaire, le contexte reste tendu. Outre le fait que le texte censé porter la question réfé-

rendaire est inconnu des électeurs à 1 mois du scrutin, M. Mdahoma, qui parle plutôt de « décision présidentielle portant changement de la Constitution de l'Union des Comores », a insisté sur la nécessité de rétablir la Cour Constitutionnelle laquelle a vu ses prérogatives, rappelons-le, confier "provisoirement" à la Cour Suprême sur "décision" du chef de l'Etat. Issihaka Mdahoma enfin, regrette qu'à quelques semaines du scrutin, les autorités habilitées n'aient pas envisagé de procéder à un recensement des électeurs. « Plusieurs personnes seront privées de leur droit civique. Ce n'est pas normal », a-t-il lâché.

Ibnou M. Abdou



Executif de Ngazidja devant la presse

## POLITIQUE

## Lamamra reçu par le ministre de l'intérieur

*Le ministre de l'intérieur en charge des élections a reçu hier matin, le haut représentant de l'Union Africaine, Ramtane Lamamra. Les discussions portaient sur le référendum du 30 juillet prochain.*

Le ministre en charge des élections a reçu la délégation de l'Union Africaine conduite par Ramtane Lamamra. La ren-

contre entre les deux hommes a duré plus d'une heure. A la fin de l'entrevue, l'ancien ministre des affaires étrangères algérien n'a pas souhaité faire de déclaration. Le ministre en charge des élections a déclaré que les discussions portaient sur le référendum et la situation politique qui prévaut dans le pays ces derniers temps.

« C'est avant tout une mission d'écoute. Ils sont là pour entendre ce

que nous avons à leur dire. Nous leur avons montré les préparatifs sur le référendum et ils ont beaucoup apprécié », avance Mohamed Daoudou. Rappelons que la campagne pour le référendum démarre le 30 juin.

Sur la question du climat politique qui prévaut actuellement aux Comores, le ministre de l'intérieur a tenu à rassurer l'émissaire de l'UA. « Ces derniers temps, on assiste à des

manifestations sans autorisation. On prendra les mesures nécessaires pour garantir la paix et la stabilité au pays », poursuit-il. Avant cette rencontre avec le ministre en charge des élections, le haut représentant de l'Union Africaine a été reçu par le président de la République. Une rencontre a ensuite été organisée avec l'Union de l'opposition.

Mohamed Youssouf

**La Gazette  
des  
Comores**

**l'information libre  
à votre portée**

Quartier Badjanani BP 2216  
Moroni Comores

Tél:(269) 773 91 21  
ou 333 26 76

E-mail:  
la\_gazette@comoreste-  
lecom.km

## DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CHU EL-MAAROUF

## Première pelle, par les autorités

Les autorités comoriennes ont officiellement remis le site du chantier de la construction du centre hospitalier universitaire El Maarouf au groupe CSYIC, l'entreprise chinoise chargée d'exécuter les travaux. La société CSYIC qui promet de livrer dans le délai une excellente œuvre de qualité.

" **L**a cérémonie d'aujourd'hui marque la fin d'une étape et le début d'une autre phase qui est celle des travaux de construction proprement dits », a d'emblée déclaré, Said Ali Said Chayhane ministre des finances et du budget dans son discours marquant le démarrage officiel de la deuxième phase de ce projet phare du quinquennat du colonel Azali Assoumani. « Rappelez-vous des accusations gratuites dont nous avons fait objet quand nous avons outrepassé l'appel d'offre pour l'achat de la centrale électrique. Un choix dicté par l'urgence du moment, tenant compte de la lourdeur de la procédure. Nous avons pris acte et avons donc lancé dans ce projet les procédures mais avant même qu'il touche à sa fin, on nous a traité de tous les noms au point d'être qualifiés des rêveurs. Qu'on

nous dise ce qu'on veut réellement », a-t-il lancé.

L'argentier du pays a rendu coup par coup à ses détracteurs comparant, à l'en croire, la démolition des vieux bâtiments insalubre d'El Maarouf à la démolition de l'hôtel Galawa. « Pour nous, Galawa n'est pas un champ de ruine mais plutôt un site touristique. Rassurez-vous que nous allons le construire et que les travaux débiteront courant du mois d'août », a-t-il lancé sous un tonnerre d'applaudissements. « Ce jour, enfin, c'est tout simplement le fruit des orientations éclairées du chef de l'Etat qui, dans son combat inlassable, trace le chemin pour l'émergence, et singulièrement dans la santé, le bien-être et le bien vivre pour chacun de nous tous. Car il sait, quand la santé va, tout va », a déclaré Dr Rashid Mohamed Mbarak Fatma ministre de la santé pour qui l'hôpital sera de référence nationale, de haut niveau et à vocation universitaire et de recherche.

« Le CHU permettra la réorganisation de notre système de référence de soins, lequel consiste à améliorer le système de référence et prise en charge, à diminuer les évacuations sanitaires massives qui ont un impact négatif dans les budgets

des ménages comoriens, notamment les plus démunis », a-t-elle ajouté. Dr Youssouf Mahamoud intervenant au nom du directeur général de l'hôpital El Maarouf a tenu à rappeler que c'est le président Azali qui était à l'origine de la transformation du statut du centre hospitalier régional (Chr) en centre hospitalier national (Chn). « Aujourd'hui, nous sommes fiers de nous tenir derrière le président et son gouvernement pour la modernisation et la transformation de notre hôpital en centre hospitalier universitaire (Chu) », a-t-il ajouté.

« Ce projet qui a démarré, il y a deux ans, piloté et suivi de très près par le président de la République, a commencé par l'élaboration et la validation du cahier de charge par les médecins. Ce cahier de charge, après avoir été validé par le gouvernement a été traduit en plan architectural par l'équipe de M. Hans Dwarka, architecte en chef du projet. Ce plan...a été validé par les médecins puis par le gouvernement et le président de la République. C'est ce travail qui a permis le lancement de l'appel d'offre et donc le choix de la société Chinoise CSYIC pour la réalisation du projet historique pour notre pays », a-t-il expli-



qué.

« Nous vous assurons un travail professionnel, à travers notre expérience riche dans le domaine de la construction à l'étranger, afin de remettre une excellente œuvre de bonne qualité et d'offrir au peuple comorien un hôpital de sécurité et confortable », a indiqué le responsable de la CSYIC. « Suite au démarrage de la construction de l'hôpital EL-Maarouf, CSYIC va continuer à contribuer aux constructions des projets sociaux des Comores. La cérémonie d'aujourd'hui est le premier pas de la réalisa-

tion de nos vœux communs. Nous avons un long chemin à faire ensemble dans le futur. Je suis certain que notre société CSYIC va se donner à fond pour les infrastructures de base du peuple comorien », a-t-il ajouté. Pour rappel, ce centre hospitalier permettra de passer de 200 à 600 lits, de 17 à 33 services et de 500 à plus de 2200 agents toutes professions confondues.

Maoulida Mbaé

## POLITIQUE

## Mohamed Said Fazul confirme son soutien à Azali

Le gouverneur de l'île autonome de Mohéli a confirmé son engagement solennel auprès du président de la République pour le référendum et la politique de réformes mise en œuvre par chef de l'Etat.

Mohamed Said Fazul, gouverneur de l'île autonome de Mohéli, et ses soutiens, ainsi que des élus, préfets et membres de la société civile de l'île

de Mohéli ont signifié hier mardi à Mohéli, leur soutien en faveur de la politique de réformes du président de la République et leur volonté de voter pour le OUI lors du référendum du 30 juillet 2018. « Les chantiers mis en œuvre par le Président en deux ans de présidence, constituent une avancée considérable pour le quotidien des Comoriens et le dynamisme économique du pays », lance Sitty Maka, institutrice et représentante du Réseau Femmes et

Développement. Et la représentante de l'association de femmes de préciser l'importance de l'égalité hommes-femmes au Chef de l'Etat, dans la construction d'une société comorienne moderne en phase avec la vision d'une émergence du pays à l'horizon 2030.

Le gouverneur de l'île de Mwali et ses soutiens ont décidé de s'unir autour du OUI afin de trouver des « solutions durables » pour le développement du pays et continuer la

politique de réformes. Et pour cela, un changement d'institutions est vital à les en croire, pour les adapter à la réalité. « Nous devons confirmer le travail effectué par les Comoriens pendant de nombreux mois durant les Assises Nationales, en laissant le peuple juger dans les valeurs de la démocratie », affirme le vice-président, Abdallah Said Sarouma.

Pour le gouverneur de Mohéli, seul le OUI offre une alternative durable et positive au pays. « J'invite l'opposition à nous combattre dans les urnes et sur le terrain des idées, arguments contre arguments, car nous avons la conviction que la vision portée par le Président est celle qui apportera un développement durable au pays », ajoute le gouverneur Fazul.

Dans son discours, le président Azali a appelé les Mohéliens et l'ensemble des Comoriens à se réapproprier le symbole d'Union et de paix que représente le 17 février 2001, date de l'accord de réconciliation nationale signé à Fomboni. « Comment peut-on célébrer le 17 février sans ses principaux acteurs ? Ce jour n'est pas un symbole de division et de discorde, mais de d'unification et paix. Après le 6 juillet, c'est le jour le plus important de notre jeune nation », précise Azali Assoumani. Le Chef de l'Etat a réaf-

firmé sa volonté de garder le cap des réformes sans tomber dans le piège des polémiques politico-politiciennes. « Pendant que certains bavardent, nous continuons de travailler », conclut-il.

Mohamed Youssouf



Azali à Mohéli

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication et**  
**Rédacteur en chef**  
 Elhad Said Omar  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 Maoulida Mbaé  
 Mohamed Youssouf  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
 Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SOCIÉTÉ

## Le Moringa, ce produit « miracle »

*Anazra Mohamed, la directrice générale de Comoros Moringa mène son travail sur la transformation de la plante reine ces derniers temps. La jeune femme assure voir en cette plante, un produit « miracle », le remède aux maladies chroniques comme le diabète ou bien la tension artérielle.*

Lors du concours de Synergie Jeunes Comores dans la catégorie Meilleur jeune entrepreneur, Anazra Mohamed s'est distinguée des autres par son projet avec le Moringa. Localement, le Moringa est utilisé majoritairement dans la cuisine. La société Comoros Moringa a réussi à le mettre en valeur en le transformant en des produits dérivés comme de l'huile, de la

poudre, des gélules ou du savon pour ne citer que ceux là.

« Le Moringa est un produit très efficace dans le quotidien. C'est pourquoi nous avons tenu à diversifier nos produits pour que chaque personne puisse se retrouver. C'est vraiment de permettre tout un chacun de trouver le produit qui le satisfera le plus », avance Anzra Mohamed. Aux Comores, le moringa (mondje) se trouve un peu partout mais la population ignore ses multiples vertus. La gérante de Comoros Moringa prône une grande sensibilisation de la population locale.

« Certes, c'est un produit qui existe depuis longtemps sauf que les gens ne sont pas conscients que c'est un produit miracle », poursuit-elle, avant d'ajouter que « il a énormément

de la vitamine et l'utiliser quotidiennement, ça permet d'éliminer toutes les maladies chroniques qui sont ici aux Comores comme le cholestérol, le diabète ou bien la tension artérielle ». Comoros Moringa se donne comme ambition de répondre aux marchés extérieurs.

Et pour se faire, ils ont récemment certifié leur société pour rassurer la qualité du produit. « Aux Comores, nous avons beaucoup de maladies chroniques. On se focalise sur les médicaments pharmaceutiques alors que notre environnement nous permet d'avoir des produits 100% naturel et tout aussi efficaces pour atténuer nos maux et éliminer progressivement ces maladies », conclut-elle.

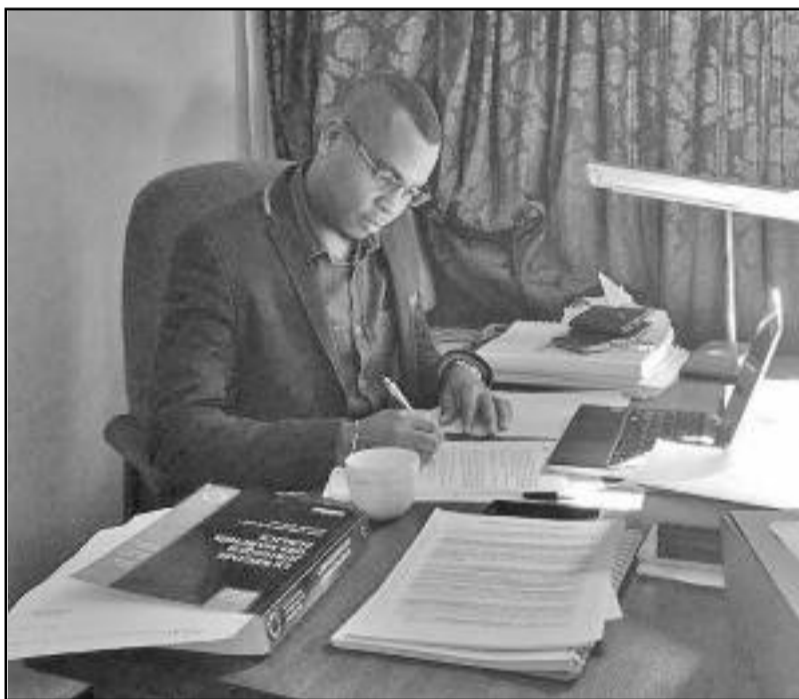
Mohamed Youssouf

Anazra Mohamed, la directrice générale de Comoros Moringa



## QUOTIDIEN AL FADJR

### Abdourassoul Abdourahmane rend son tablier



*Promu directeur général du quotidien Al-Fajr en Novembre dernier, Abdourassoul Abdourahmane alias Janvier a décidé d'abandonner son poste il y'a une semaine. Abdourassoul avait succédé à Mmadi Moindjié à la tête de ce quotidien de la place.*

À la tête d'Al Fajr depuis Novembre 2017, M. Abdourahmane avait réussi à redonner un autre visage au quotidien privé. Janvier quitte Al Fajr. La nouvelle a surpris. Originaire de Ntsinimoichongo au Sud de l'île de Ngazidja, Janvier, à la tête d'Al Fajr depuis presque 6 mois, a su redynamiser le journal avec une équipe jeune et une ligne éditoriale renouvelée. Selon nos sources, les raisons de sa démission ne sont pas explici-

tes. Joint par La Gazette des Comores, l'équipe rédactionnelle d'Al-Fajr dit regretter son départ. « Notre journal connaissait pas mal de problèmes avant son arrivée, notamment sur les informations et la rédaction proprement dite, mais Janvier a su, par son dynamisme, remonter la pente. Aujourd'hui, on ne lit pas Al-Fajr comme quand on le lisait avant et cela, il faut l'avouer et le rappeler », explique notre sour-

ce. Cette dernière assure que l'équipe rédactionnelle compte appliquer les conseils de son mentor sur la manière de traiter les informations. « Al-Fajr n'est ni de l'opposition ni du régime. C'est un journal libre qui est là pour informer l'ensemble des Comoriens sur tout ce qui se passe au pays, dans le respect de la déontologie », assure l'équipe.

A.O Yazid

#### Rectificatif

Dans notre numéro du lundi 25 juin, nous avons titré « Karim Taki est investi directeur de campagne » par la mouvance présidentielle pour le référendum du 30 juillet. Karim Taki est plutôt le chef de la commission d'organisation du meeting qui a eu lieu le week-end dernier à Mbéni. Avant l'organisation de ce meeting, il avait confié à La Gazette que l'objectif de cette rencontre était l'annonce de son investiture en tant que directeur de campagne du référendum. Mais certains hauts responsables de la mouvance ont tenu à démentir cette information, en expliquant qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet. Et au vu des responsabilités confiées à Karim Taki et son implication durant toute la durée la cérémonie, force est de constater que notre journaliste a été induit en erreur. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux concernés.

La rédaction

**La Gazette des Comores**  
Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## FOOTBALL : COUPE DE L'INDÉPENDANCE À NDZOUANI

## Ngazidja, invincible aux deux dernières éditions

La Coupe du 6 juillet est une compétition nationale. Elle met en lice les sélections de Ngazidja, Moili et Ndizouani, constituées exclusivement par des joueurs nationaux et/ou naturalisés. La sélection de Ngazidja domine la compétition depuis 2016. Sous la houlette du duo technique, Abega et Johnny, les vingt joueurs régionaux sont à pied d'œuvre depuis une semaine. Ils livreront un match de test le vendredi prochain contre les Malgaches à Moroni. Sauront-ils rééditer les mêmes exploits en 2018 ?

La formule appliquée pour cette compétition inter-îles est « le duel triangulaire ». Elle oppose annuellement les sélections régionales, sans étrangers. Les ambassadeurs de Ngazidja sont les leaders en titre. Le tirage effectué a donné son verdict (voir encadré). Sous la houlette du duo technique Abega Ahamada Assumani et Johnny Ahmada Abdou, les vingt joueurs de la sélection régionale s'entraînent au stade de Moroni (voir encadré). « Nous nous trou-



Ngazidja en pleine préparation

vons confrontés à un problème matériel. Cinq ballons pour 20 joueurs, c'est pédagogiquement inadapté. Notre atout, le groupe est bien motivé et prêt à se sacrifier pour conquérir 3e fois successive le trophée », explique Johnny. Un autre problème plus technique fragilise l'ossature de Ngazidja. Deux

éléments clefs sont indisponibles : le buteur né Narcisse de Jacm pour blessure, et le milieu de terrain stabilisateur Simba Andhuime de Volcan, pour contrainte familiale.

**Tonicité, vivacité, discipline**

Abega développe : « Nous

savons que toutes les équipes ont des joueurs de qualité. Mais nous avons privilégié la vivacité et la tonicité. Ces joueurs sont en forme actuellement. Ils sont brillants dans leur club. C'est un atout qui facilite notre travail et la préparation ». Les deux premières éditions de la Coupe de 6 juillet ont été rempor-

tées par Ngazidja : en 2016 à Moroni et en 2017 à Fomboni. Ces talents régionaux sauront-ils rééditer leurs exploits à Mutsamudu en 2018 ? Le match de test prévu à Moroni, vers 15h 30, le vendredi prochain contre les Malgaches évoluant dans l'île, servira de balise pour étayer toute statistique.

Bm Gondet

**A/ Calendrier****A Ndizouani (2 demi-finales), Juillet 2018, vers 15h**

- 1/ Mardi 3 : Ngazidja # Ndizouani (½ finale)
- 2/ Jeudi 5 : Perdant # Moili (½ finale)
- 3/ Samedi 7 : Finale

**B/ Le groupe**

- Bonbon Djema (5 joueurs)
- Elan club (3)
- Enfants des Comores (2)
- Jacm (3)
- Volcan (7)

**Observation.** La liste des joueurs sera communiquée dans notre prochaine édition.

## FOOTBALL : COUPE DES COMORES, 16E FINALE

## Hémorragie de buts à Mitsoudje (10)

Le 1er novembre 2017, Elan était humilié dans la capitale (21-0). Le week-end dernier à Mitsoudje, le même Elan a fait encore la Une. Mais cette fois-ci, dans le bon sens. Il a fait étalage de festival offensif face à une Union Sportive de Mbeni vacillante, physiquement. Ce face-à-face rentre dans le cadre de la Coupe des Comores. Les buteurs sont Legaucher (3 buts), Kalet (2), Saïd Ali (2) et Lemor (1). Les visiteurs ont réduit le score (8-2).

Au terme d'un duel morose et déséquilibré, tenu le week-end et qui compte pour les 16e de finale de la Coupe des Comores, phase régionale, Elan club de Mitsoudje a déclenché une hémorragie de buts devant son propre public. La victime est l'Union Sportive de Mbeni. Legaucher (triplet), Kalet (doublet), Saïd Ali (doublet), enfin Lemor (1 but) ont martyrisé la défense d'un adversaire de Hamahamet, psychologiquement, technico-tactiquement et physiquement inconfortable.

La trêve du ramadan pourrait être à l'origine de ce désastre. « Nous avons bien préparé la reprise de la compétition. On convoitait la victoire. Mais, ce large score (8-2) nous a surpris. Nous visons haut. Apparemment, je pense que les joueurs de l'Union Sportive de Mbeni ne s'étaient pas mobilisés

pendant la trêve. En 2e période, ils étaient presque absents au terrain. L'équipe de Mbeni doit se ressaisir et mettre le paquet sur l'endurance pour mieux progresser en technique et en jeu collectif », nous confie le buteur de Mitsoudje, Legaucher

Moudhoir Ali Mze.

**Aucune suspicion de corruption**

L'Union Sportive de Mbeni a réussi à mettre fin à l'hémorragie par un garrot de deux buts, marqués

depuis la première période. « La Ligue n'est pas surprise cette abondance de buts. Il n'y a aucune suspicion. Ce sont les rapports des officiels du match, l'arbitre central et le commissaire au match, qui détermineront le verdict des membres de la

Commission d'Homologation et de Discipline. Soyons patients », entend-on dans les couloirs du bureau de la Ligue de Ngazidja.

Bm Gondet



## COMMUNIQUE

**Attribution des titres aux fournisseurs  
D'accès et services internet en Union des Comores**

Dans le cadre du développement du secteur des Communications électroniques en l'Union des Comores, l'ANRTIC appelle aux personnes physiques ou morales désirant s'installer comme fournisseur d'accès et services internet, à se présenter à son siège social en vue retirer les formulaires de candidature et s'informer des conditions d'installation et d'exploitation des activités ci-après, conformément à la réglementation en vigueur :

1. La fourniture de services Internet dans le cadre de réseaux indépendants ;
2. La fourniture d'accès à Internet par le support du réseau ouvert au public de Comores Télécom et/ou de TELCO S.A.;
3. La fourniture de services Internet à des clients particuliers (banques, hôtels, Universités, hôpitaux...) par le support du réseau ouvert au public de Comores Télécom et/ou de TELCO S.A.

ANRTIC Moroni - Oasis Grande Comores  
Contact ANRTIC : contact@anrtic.km  
Tél : 00 269 337 08 92 ou 00 269 334 13 76

## Un hymne aux droits et à la liberté

Le procès de trois hauts dirigeants de l'Union de l'opposition s'est ouvert avant-hier, lundi 25 juin. Moustoifa Saïd Cheikh, Ibrahim Abdourazak, dit Razida et Ahmed Wadaane ont comparu devant le tribunal de Moroni. Ils sont poursuivis par le régime d'Azali pour participation à la manifestation de protestation et de dénonciation des violations brutales de la constitution, de piétinements répétés des droits élémentaires des gens, notamment ceux de rassemblement, d'expression, de circulation. Le régime a, à cette occasion, mobilisé les chefs d'accusation les plus éculés utilisés par tous les régimes dictatoriaux de la planète: manifestation non autorisée, trouble à l'ordre public etc.

Comme de grands patriotes qu'ils sont, drapés dans les meilleurs atours de dirigeants émérites, portant haut levé le drapeau de la liberté et de la démocratie, Moustoifa Saïd Cheikh et ses compagnons ont exprimé avec courage ce que pensent et disent depuis deux mois les centaines de milliers de Comoriens de tous les milieux, ceux de l'intérieur comme ceux de l'extérieur du pays. Ils ont traduit avec esprit de décision et d'engage-

ment ferme le sentiment général en faveur des principes démocratiques les plus élémentaires qui fondent notre société, notre nation et notre république. Les sauvages brutalités et les terribles humiliations qu'ils ont subies lors de leur arrestation, pareilles à celles éprouvées à Mohéli par MM. Mohibaca Baco, Abdou Moustakim et Dhoiffir Bounou, tous d'anciens hauts dirigeants de ce pays et dont les images choquantes ont fait le tour du monde, n'ont en rien, entamés leur dignité et l'honneur inhérents aux grandes valeurs pour lesquelles ils se battent.

De fait, à travers Moustoifa Saïd Cheikh, Ibrahim Abdourazak et Ahmed Wadaane, c'est le combat des dizaines de victimes de la répression du régime d'Azali, ceux d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore qui est concerné. Car on sait que de toutes les régions du pays se lève, par vagues, un mouvement général de protestation qui agite la population dans ses diverses composantes. On assiste à une levée générale et en masse de tous les Comoriens qui se comptent par centaines de milliers, attachés au respect de notre constitution, à l'unité du pays et à sa stabilité mises

en péril par l'aventure d'Azali.

Lors du procès, l'éloquence du ministère public s'est trouvée bien courte, brisée devant la statue géante de la constitution, du droit et des libertés fondamentales qui s'est dressée devant lui. C'est en vain qu'il a tenté de rameuter des oripeaux d'arguments, en fait des arguties pour trouver matière à donner corps à ses accusations. Et c'est sans peine que la brillante équipe des avocats de la défense a démolé un à un les arguments du parquet. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement lorsque la défense avait avec elle la force puissante du droit et de la vérité ; la force du peuple justement révolté ; la force et l'éclat de notre constitution ?

L'instant le plus émouvant, le plus grand de toute l'audience, le plus fort, c'est sans doute lorsqu'un des avocats de la défense, à la fin de toutes les plaidoiries, a opportunément placé le ministère public et la présidence du tribunal devant la grandeur de la vie de Moustoifa Saïd Cheikh, entièrement consacrée au combat pour l'indépendance de ce pays, la démocratie et les libertés « dont vous et moi, nous jouissons si heureusement aujourd'hui. »

L'avocat a poursuivi : « sans le



combat de Moustoifa Saïd Cheikh et ses compagnons contre les mercenaires de Bob Dénard dans les années quatre vingt, nous ne serions probablement pas ici, aujourd'hui, à porter les toges que nous arborons si fièrement, et à jouer les rôles que nous jouons. » Il a continué : « Et c'est ce combattant infatigable de la liberté, cette icône de la démocratie, c'est cet homme que des militaires ont arrêté lors d'une manifestation pacifique ; et de quelle manière Monsieur le président ? En lui mettant la main au collet comme à un

vulgaire malfaiteur. Nous avons été choqués, nous avons tous été choqués par ces images dégradantes ! »

Un hommage bouleversant qui a arraché des larmes à plus d'un dans la salle du tribunal.

Et c'est sur ses accents en forme d'hymne aux droits et aux libertés que s'est close la brillante plaidoirie des avocats de la défense.

**Mohamed Abdou Soimadou,**  
Ancien ministre

### REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO  
110 000KMF\*  
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

\*Voir conditions en agence et sur [www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)



AB Aviation